

JOCELYN OUELLETTE AVOCAT

6217, RUE LAURENDEAU, MONTRÉAL (QUÉBEC) H4E 3X8
TÉLÉPHONE (514) 436-0759 FAX (450) 823-2326 JO.OUELLETTE@GMAIL.COM

PAR COURRIEL : greffe@regie-energie.qc.ca
ET PAR DÉPÔT AU GREFFE

Le 22 avril 2025

Me Carolina Rinfret

SECRÉTAIRE DE LA RÉGIE DE L'ÉNERGIE

500, boulevard René-Lévesque Ouest,

5^e étage, bureau 5.100

Montréal (Québec) H2Z 1W7

DOSSIER : AQCIE-CIFQ - Demande de révision des décisions D-2025-022, D-2025-032, D-2025-033 et D-2024-109 rendues dans le dossier R-4270-2024

Objet: Dépôt de la Comparation du RNCREQ et de son budget

Notre dossier: 025-0244-030

Chère consoeur,

La présente fait suite à la décision de la Régie [D-2025-048](#) et sa lettre procédurale du 14 avril 2025 ([A-0005](#)) rendues dans le dossier mentionné en rubrique.

Le RNCREQ confirme son intention de participer à ce dossier de révision. Il appuie la Demande de l'AQCIE-CIFQ quant au fait que la Régie a commis des vices de fond quant aux charges d'exploitation du Transporteur et du Distributeur. Le RNCREQ entend faire valoir sa position par une argumentation juridique lors de l'audience portant notamment sur la nécessité de respecter la règle *audi alteram partem* et le fardeau de preuve nécessaire au renversement d'une présomption de prudence.

Le RNCREQ a également pris note de la conférence de gestion du 29 avril 2025 et confirme qu'il y sera présent. Enfin, le RNCREQ joint aux présentes un Budget de participation.

Espérant le tout conforme, veuillez recevoir, chère consoeur, l'expression de nos plus cordiales salutations.


Jocelyn Ouellette
p.j.